

Ergothérapeute auprès de personnes âgées

Yannick Ung est ergothérapeute et sociologue de la santé. Jusqu'en décembre 2023, il était directeur R&D de l'entreprise solidaire et sociale « Merci Julie ».

Quelques chiffres

Il y a en France 1,4 millions de personnes âgées dépendantes, dont 770 000 bénéficiaires de l'APA à domicile, 220 000 médecins, 100 000 kinésithérapeutes avec près de 90% exerçant en libéral, 15 000 ergothérapeutes dont 10 à 20% seulement exercent en libéral. Ces derniers travaillent principalement avec les enfants, autistes, dyspraxiques, car c'est remboursé. Il y a donc en France environ 1800 ergothérapeutes libéraux, les autres travaillent en institution. La profession, qui existe depuis 70 ans, n'a pas encore pris pleinement en compte le virage domiciliaire. Il n'y a pas assez d'ergothérapeutes pour intervenir au domicile des seniors.

Notre métier est reconnu mais peu connu. Nous avons longtemps été rangés dans le champ du handicap.

Ergothérapeute auprès des personnes âgées

Chez « Merci Julie », nous employons plus de 50 ergothérapeutes salariés à temps plein répartis sur 35 départements en France. Nous souhaitons à terme couvrir tous les départements. En 2022, nous avons réalisé 5000 interventions au domicile de seniors en perte d'autonomie.

Nous avons l'expérience des personnes âgées, nous formons tous nos ergothérapeutes sur ces questions spécifiques.

Le vieillissement nous concerne tous, nous y sommes tous confrontés à titre personnel, la question de l'aménagement et de l'adaptation du domicile est fondamentale.

Nous accompagnons la personne âgée pour qu'elle puisse rester chez elle le plus longtemps possible, en retardant au maximum l'entrée en institution. Cette notion de « chez soi » est intéressante. Chez les boomers, qui sont plus mobiles, le changement de domicile est plus facilement envisageable. Dans ce cas, nous contribuons à faire évoluer l'environnement domiciliaire.

Les services proposés en ergothérapie par « Merci Julie »

Notre modèle économique est le B to B to C. La personne âgée est le client final mais c'est rarement elle qui paie. Nous répondons à des appels à projet émis par des caisses de retraite, les départements, la Conférence des financeurs, l'AGIRC-ARCCO, etc. Ce sont eux qui jouent le rôle d'intermédiaire et financent nos prestations.

Nous proposons différents services :

- Des interventions en ergothérapie à domicile. Nous avons mis en place, pendant le covid, un service de télé-ergothérapie qui permet de prendre un premier contact plus rapidement.
- « Happy social », qui permet aux aidants à domicile de mieux gérer l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.
- Repère-toit. C'est de l'assistance à maîtrise d'ouvrage destinée à suivre les travaux de A à Z. Nous évaluons les préconisations de travaux, nous demandons des devis, nous les comparons pour éviter les propositions incohérentes, nous validons la conformité des devis des artisans et nous suivons les travaux intégralement. C'est très rassurant. Les personnes âgées sont souvent angoissées à l'idée de faire des travaux d'aménagement chez elles. Le rapport Broussy indiquait qu'une très grande majorité (94%) de logements n'est pas adaptée pour les personnes âgées. La Prime Adapt (ex ANAH) permettra à partir de janvier 2024 d'aider au financement pour les ménages ayant de plus faibles ressources.
- M'aide Tech Lab : il s'agit d'un incubateur pour aider les entreprises et/ou des professionnels de terrain à développer des produits ou des services adaptés aux seniors.

Comment se passent les interventions à domicile ?

Nous prenons rendez-vous avec la personne et nous établissons une fiche de liaison qui permet d'affiner le motif de l'intervention. Nous évaluons les capacités de la personne, prenons en compte ses envies, ses besoins et ses contraintes. Nous préconisons immédiatement des premiers conseils puis rédigeons un compte-rendu détaillé avec des préconisations plus précises en termes d'aides techniques et de travaux à mettre en œuvre.

Par exemple, si la personne a du mal à se lever de son lit, nous indiquons des exercices à faire. Si elle a des difficultés à ouvrir des bouches, nous conseillons des appareils mécaniques ou électriques existants. Nous faisons une veille technique permanente, nous sommes au courant des nouveautés que nous testons, nous faisons circuler l'information dans nos réseaux. On dit à la personne ça, ça va marcher pour vous, essayez. Nous donnons des conseils très précis et nous facilitons le test du matériel grâce à des mises en situation.

Par expérience, nous savons que même si elles ont une liste précise de choses à mettre en place, les personnes âgées n'achètent pas. Elles peuvent être dans le déni, ou dire que c'est trop cher, que ce n'est pas pour elles, qu'elles ne savent pas comment faire... Nous ne pouvons les obliger à rien mais nous appelons tous les mois pour voir où elles en sont et nous leur donnons des pistes ainsi que des conseils pratiques. S'il y a des possibilités d'aides du département, nous les indiquons – chaque département a sa propre politique d'action sociale.

L'importance des aides techniques

Nous avons créé une ergothèque. L'idée c'est que les départements financent des stocks d'aides techniques, que nous laissons au domicile des personnes qui en ont besoin, en économie circulaire. C'est plus simple pour tout le monde. Nous aimerions bien associer l'assistance à maîtrise d'ouvrage, notamment avec les missions de Repère-Toit, car cela constitue un tout cohérent.

Nous préconisons souvent des travaux d'adaptation et renvoyons le cas échéant à Soliha (Solidaires pour l'habitat), qui fait le suivi des travaux mais il y a un manque d'ergothérapeutes. Nous aimerions bien fusionner ces deux missions.

Nos interventions à domicile durent deux heures. Nous avons un questionnaire clinique destiné à cerner les fragilités de la personne, ses capacités à se déplacer, les médicaments qu'elle prend.

Nous rassemblons aussi les données socio-économiques qui permettent de vérifier si la personne est éligible à l'ANAH ou à Ma Prime Adapt'.

Ensuite nous faisons le tour du logement pièce par pièce. Nous passons en revue toutes les activités de la journée : sortir du lit, aller dans le jardin, préparer son repas etc. Nous mettons ainsi à jour les difficultés, les limitations d'activités susceptibles de restreindre la vie sociale des personnes.

Nous rencontrons naturellement des situations très variées.

Souvent, on peut aider une personne dépendante avec une aide technique matérielle qui permet de compenser la réalisation des actes de la vie quotidienne (planche de bain, barre latérale de redressement au lit). En revanche, si la personne a un problème d'autonomie, les aides techniques ne marcheront pas, dans ce cas une aide technologique peut être utile soutenir l'autonomie avec une assistance à la planification de certaines tâches (Google Home, Alexa, tablettes...). Il faut planifier les tâches à exécuter, ce qui est d'autant plus faisable que les personnes âgées ont généralement un rythme de vie moins cadré que les actifs, mais le processus de changement des routines quotidiennes nécessite du temps.

Les EQLAAT vs Ergothèque, un agencement à trouver

La CNSA a mis en place à titre expérimental des EQLAAT (équipes locales d'accompagnement sur les aides techniques). Ce sont des binômes ergothérapeute/travailleur social. L'ergothérapeute liste les aides techniques nécessaires, le travailleur social suit l'achat.

Le dispositif Ergothèque proposé par « Merci Julie » est un modèle intégré, basé sur l'attribution (sans reste à charge) d'aides techniques d'aides techniques issues de l'économie circulaire et ce, dès la fin de l'intervention à domicile. Fort des retombées positives, un modèle pour soutenir la co-existence des dispositifs existants serait pertinent à trouver.

« Chez soi », c'est où ?

Il faut bien faire la différence entre le domicile et « chez soi ». Parfois le domicile n'est pas adapté au vieillissement, il faut alors en changer, mais avec la nécessité de se savoir « chez soi ». Ce « chez soi » peut évoluer avec le temps, c'est-à-dire que la fonction des différentes pièces n'est pas immuable. Il faut le voir de façon positive. On peut être créatif.

Les boomers sont capables de déménager et de changer de « chez soi ». Les « old » et « old old » ont plus de mal à quitter « leur » maison.